

RELEVÉ DE DÉCISIONS

du Conseil d'administration

Jeudi 4 Juin 2020 - séance à distance

À l'ouverture de la séance à distance du 4 Juin 2020, 31 membres sont connectés ou représentés (36 membres en exercice, 29 membres connectés et 2 procurations).

1. Plan de continuité d'activité COVID 19 - Phase de déconfinement - vote Le Plan de continuité d'activité COVID 19 - Phase de déconfinement - est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 4 abstentions.

2. Autoévaluation – Accréditation : co-pilotes des groupes de travail - avis
La désignation des co-pilotes des groupes de travail pour l'autoévaluation est approuvée.

Cette décision est approuvée à la majorité avec 28 voix pour et 3 abstentions.

3. Procès-verbaux du CA

3.1 Procès-verbal du CA du Jeudi 9 avril 2020 - vote

Sous réserve de l'ajout du terme "connaissances" en page 7, le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (trois membres connectés n'ont pas voté).

3.2. Procès-verbal du CA du Jeudi 7 mai 2020 - vote

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 1 abstention (six membres connectés n'ont pas voté).

3. Ressources humaines

3.1 Adhésion à Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP) – vote

L'Adhésion à l'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP) est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (trois membres connectés n'ont pas voté).

4. Affaires générales et statutaires

4.1 Désignation de la Directrice du SUMPPS au 1er septembre 2020 - vote

Le Conseil d'Administration rend un avis favorable sur la nomination du Docteur Florence HARTHEISER en qualité de Directrice du SUMPPS de l'Université d'Angers.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour et 1 abstention (un membre connecté n'a pas voté).

5. Enseignement et vie étudiante

5.1 Conventions entre l'Université d'Angers – Faculté de droit, économie, gestion - et l'Université de Modène (Italie)

Les conventions concernent le diplôme de Licence, mention Economie Gestion, parcours Economie et le diplôme de Licence, mention Economie Gestion, parcours Gestion, option Marketing.

Les conventions sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour (deux membres connectés n'ont pas voté).

5.2 Convention entre l'Université d'Angers – ESTHUA Tourisme et Culture – et le Lycée Polyvalent Fernand Renaudeau – DN Métiers d'art et du design mention « Mode »

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention (un membre connecté a quitté la séance, trois membres connectés n'ont pas voté).

5.3 Convention entre l'Université d'Angers – ESTHUA Tourisme et Culture – et le Lycée Polyvalent Fernand Renaudeau – Licence professionnelle des métiers de la mode.

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention (trois membres connectés n'ont pas voté).

5.4 Convention entre l'Université d'Angers – ESTHUA Tourisme et Culture – et la Chambre de Commerce et d'Industrie

La convention concerne le Diplôme national des métiers d'art et du design, mention "Art du bijou et du joyau".

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention (trois membres connectés n'ont pas voté).

Fait à Angers, en format électronique.

Pour le Président et par délégation, Le directeur général des services Olivier HUISMAN